



LA VILLE DE NEUCHÂTEL COMMUNIQUE

Aux représentant-e-s des médias

Restauration intérieure prévue jusqu'en 2022. L'église restera ouverte

La Collégiale coupée en deux

Les grands travaux débutent à l'intérieur de la Collégiale de Neuchâtel. Pour permettre le maintien de l'activité culturelle, l'église sera séparée en deux parties par une grande paroi : tandis que les travaux de restauration auront lieu dans le transept et le chœur, la nef restera accessible au public, et l'orgue déplacé pourra remplir son office. En 2020, les espaces permuteront. La fin des travaux est prévue en 2022. Quant au cloître, en travaux depuis deux ans, il sera restitué au public ce printemps.

Pour Neuchâtel, c'est un peu le chantier de restauration du siècle. La Collégiale, qui domine la colline depuis le XIIe siècle en compagnie du Château, est le plus ancien lieu de culte connu de la ville. Sa mise en valeur revêt un intérêt culturel et touristique évident. Restauration des façades, du cloître, maintenant de l'intérieur de l'église, réfection des terrasses et enceintes, sans oublier la création d'une passerelle pour compléter le chemin de ronde : en tout, ces travaux menés en trois étapes sur 14 ans (2008-2022) auront nécessité quelque 23 millions de francs – payés en partie par des subventions fédérales et cantonales.

Important patrimoine

« Par cinq fois le Conseil général a accordé sa confiance en autorisant une intervention nécessaire sur l'un des monuments les plus emblématiques du patrimoine historique et culturel neuchâtelois », a souligné Pascal Solioz, chef de projet depuis huit ans, lors d'une visite de presse en compagnie d'Anne Dupraz, l'une des architectes en charge du dossier et de Delphine Collaud, pasteur de la Collégiale.

« Cette restauration s'inscrit dans notre ère, comme celle de Léo Chatelain au XIXe siècle devenue historique, avec toutefois une approche plus respectueuse de l'existant, a poursuivi celui qui est aussi chef du Service des bâtiments et du logement. L'intervention actuelle doit être comprise comme la restauration d'une restauration. Aucun retour à un état qui serait antérieur à la fin du XIXe siècle n'est proposé. En redonnant son lustre à la Collégiale, la ville et le canton de Neuchâtel affirment leur héritage tout en s'assurant un rayonnement au-delà de leurs frontières. »

Concrètement, l'étape 2 qui concerne la restauration intérieure de l'église et mobilisera pas moins de 15 entreprises, est divisée en deux phases. La première phase concerne le chœur et le transept, qui seront fermés au public pendant trois ans. Pendant ce temps, le culte occupera la nef (230 places), et bénéficiera du maintien de l'orgue Saint-Martin déplacé devant la paroi de chantier. Dans la deuxième phase, le chantier prendra place dans l'autre partie, laissant au public 110 places assises dans la partie restaurée.

Restauration et mise en valeur

Intervention forte, l'assainissement du sol s'avère indispensable. Hormis la grille de l'allée centrale qui sera conservée, le plancher et le carrelage seront remplacés par un sol minéral plus cohérent et harmonieux. Le plafond étoilé, fortement dégradé, fera l'objet de soins attentifs. Autre point délicat, l'unique fragment de peinture murale, qui se trouve dans la chapelle Saint-Léonard, sera refixé et soigneusement conservé. En revanche, le cénotaphe ne nécessite pas d'intervention, puisque rénové complètement en 2001.

Autres interventions prévues de cette deuxième étape, le nettoyage et la mise en valeur des parois et des voûtes, l'éclairage et les moyens acoustiques, le traitement des cloches et beffrois, la valorisation du mobilier, et encore le remplacement du système de chauffage et des installations électriques, en vue d'améliorer le bilan énergétique du bâtiment de 43%.

Par ailleurs, la Collégiale est actuellement fermée pour permettre l'installation du chantier. La réouverture partielle aura lieu en avril.

Plus d'informations dans les documents suivants :

- Histoire de la Collégiale en quelques lignes
- Plan de la phase 1
- Plan de la phase 2
- Lexique architectural

A télécharger ici : <https://sien.sharefile.com/d-s13aca3fbef846468>

Neuchâtel, le 18 janvier 2017

Direction de l'urbanisme

Renseignements complémentaires:

Pascal Solioz, chef du Service des bâtiments et du logement de la Ville de Neuchâtel et chef de projet, tél. 032 717 76 81, pascal.solioz@ne.ch